

Avis du comité des parties prenantes d'Alcome

Le comité des parties prenantes d'Alcome a été sollicité pour un vote électronique entre vendredi 26/09/2025 et mardi 30/09/2025

La question posée était la suivante :

Après un premier avis négatif sur le barème forfaitaire, le Comité a été saisi le 23 septembre dernier avec des éléments complémentaires transmis le 24 juillet afin d'émettre un avis sur le barème forfaitaire 2026. Deux membres du collège des producteurs ont fait part de leur opposition au système de barème forfaitaire et ont refusé de participer au vote. Eu égard aux règles applicables en matière de quorum, aucun avis n'a pu être émis.

Or ALCOME doit communiquer à ses adhérents un barème d'éco-contributions, trois mois avant son entrée en vigueur, au 1^{er} janvier prochain.

Au vu de cette situation, le Conseil d'administration d'ALCOME a été sollicité en urgence et a demandé à ALCOME de lancer une étude d'impact prenant en compte les derniers échanges avec les membres du collège des producteurs.

Le barème devant être communiqué le 30 septembre prochain pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026, le Comité des Parties Prenantes est par conséquent convoqué en urgence, conformément aux dispositions du Règlement Intérieur du Comité des Parties Prenantes.

Il est donc proposé aux membres du Comité d'émettre un avis sur les éléments suivants :

- **La réalisation d'une étude d'impact visant à analyser les conséquences économiques, financières et en termes de concurrence du maintien, d'une part, ou de la suppression, d'autre part, du barème forfaitaire actuel.**
- **En attendant les conclusions de cette étude d'impact, le barème forfaitaire 2026 est maintenu au niveau voté par le Conseil d'administration et présenté au Comité le 18 juillet.**

Résultat du vote : 4 favorables / 4 abstentions

	Représentants	Engagement étude	Maintien du barème en 2026
Collège des opérateurs CME / Valo énergétique CME / Recyclage Fédération des entreprises d'insertion	Clotilde Terrible Bastien Lucas Michel Vié	Abstension Abstension -	Abstension Abstension -
Collège des collectivités Association des Maires de France (AMF) Union des villes pour la propreté Urbaine (AVPU) Les élus des territoires Touristiques (ANETT)	Sylviane Oberle Hervé Guillaume Géraldine Leduc / Simon Lebeau	Favorable Favorable Favorable	Favorable Favorable Favorable
Collège des associations Surfrider Consommation Logement et Cadre de Vie France Nature Environnement (FNE)	Lisa Pastor Reynald Huis Sarah Chouraqui	Abstension Tardif, non comptabilisé Abstension	Abstension Tardif, non comptabilisé Abstension
Collège des producteurs Dean et Simmons France Republic Technologies International Scandinavian Tobacco	Rémi Spriet Wilfrid Thomas Diane Vaillant De Meixmoron	- - Favorable	- - Favorable